
Téléphone 02.33.52.02.16
Fax 02.33.52.42.62

REUNION DU 28 OCTOBRE 2010

Le vingt huit octobre deux mil dix à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

Étaient Présents : M. Guy AMIOT, M. Hubert DECARITE, Mme Mireille JEAN, M. Christian EUGENIE, Mme Chantal HUBERT, M. Roger PASQUIER, Mme Isabelle GAMACHE, M. Christophe POLIDOR, M. Joël POISSON, M. Pierre GRANDIN, Mme Nathalie ENQUEBECQ.

Étaient Absents excusés : M. Laurent LE MARQUIS (donnant pouvoir à M. Christian EUGENIE, Mlle Elsa BURET, M. Bernard LESERT.

Secrétaire de séance : Mme Chantal HUBERT

Le compte rendu du 9 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

Début de la séance : 18 heures 30

1 ó PERSONNEL

-Un point est fait sur la formation du personnel.

-Il est constaté une augmentation assez conséquente des frais de personnel due, en majorité, au passage à temps plein du CAE et des remplacements pour diverses raisons. Cet écart sera en grande partie compensé par les remboursements sur rémunération du personnel.

2ó ECOLE

-Le Conseil Municipal, après délibération, valide la convention d'utilisation des piscines de Cherbourg-Octeville pour l'année scolaire 2010/2011.

-Monsieur le Maire informe le Conseil, du passage de la commission de sécurité le 15 novembre 2010, dans les écoles et la bibliothèque.

-Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la facture de l'entreprise Bougrel-Lecacheur, d'un montant de 1493,86p TTC, pour les travaux suivants :

- Préparation cour des écoles
- Travaux voiries divers

Cette somme sera imputée à l'article 2315 du Budget Primitif.

-Après délibération du Conseil Municipal, une commission est créée (commission scolaire incluant M. EUGENIE et Mme JEAN) pour valider le devis concernant l'achat d'un photocopieur, en remplacement de celui des écoles maternelles.

- Cantine :

-le bilan de la semaine du goût est présenté au Conseil Municipal. Celui-ci regrette le manque d'informations à l'extérieur, de cette activité. Monsieur le Maire évoquera ce sujet au prochain conseil d'école.

-Une étude est en cours pour mettre en place un goûter commun aux enfants à 16h30.

-Monsieur EUGENIE informe le Conseil Municipal que des contacts avec l'association DONC sont en cours, afin de favoriser l'équilibre nutritionnel des repas.

-Suite aux formations de Madame LECOUTOUR, sur l'élaboration des repas bio et la maîtrise du coût de revient, des demandes sont émises pour la rentrée prochaine : sonde de température, mixeur et lèches-frites pour le four actuel. Le remplacement du four a été évoqué mais n'a pas été retenu pour l'instant.

36 MAIRIE

-Monsieur la Maire présente des propositions d'entretien de la porte automatique et de l'échangeur de la géothermie. Le Conseil Municipal reporte sa décision.

-Une subvention de 5016,71 \$ pour la géothermie est accordée par le Conseil Régional.

-Monsieur le Maire présente deux devis, l'un de la Maison du Document d'un montant de 149,81 \$ TTC et l'autre de l'entreprise Balloïde-photo, d'un montant de 478,40\$ TTC pour la réalisation d'une photo aérienne par ballon d'hélium et son développement sur une bâche vinyle de 1,40m x 1m. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient ces deux devis sous réserve que toute la superficie de la commune soit prise en compte.

-Monsieur DECARITE présente au conseil municipal un devis de l'entreprise CHROMEX, d'un montant de 701,10 \$ TTC, relatif à l'achat de deux motifs pour les illuminations de Noël. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré retient ce devis. Cette somme sera imputée en investissement, à l'article 2188 du Budget Primitif 2010.

-Le Conseil Municipal valide la facture Bougrell, d'un montant de 560,51\$ TTC concernant le terrassement de la Mairie et décide de la passer en investissement, à l'article 2313 du Budget Primitif.

-Monsieur DECARITE informe le Conseil Municipal que la commune a récupéré des décorations de Noël et propose pour cette année de les tester, pour valider l'emplacement et les coloris. Par la suite, il serait intéressant de remplacer les ampoules par des cordons lumineux afin de réduire considérablement, la consommation électrique.

-Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, la date de l'inauguration officielle de la Mairie : le 20 novembre 2010 à 10 h30.

46 VOIRIE

- Monsieur le Maire informe, qu'il a reçu le projet d'aménagement sécurité du carrefour RD900/152. La réalisation des travaux est prévue pour 2011.

-La commission voirie avec l'aide de la DDTM et de l'ATC de Valognes, s'est réunie afin d'étudier l'aménagement de l'entrée de l'agglomération côté Nord du bourg. Une proposition est en cours d'étude à l'ATC de Valognes. Dans un premier temps, une demande de comptage et de vitesse est demandée pour faire un état initial.

-Dans le cadre du Permis de Construire n° 50 230 10Q0007, au Hameau Née, et suite à l'article L332-12 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal valide la prise en charge des 16 mètres supplémentaires de l'extension du réseau électrique.

-Abris-bus : Un devis pour la construction d'un abris-bus à l'intersection du Moulin à Vent et de la RD152 est en cours.

5 ó CIMETIERE

-Un point est fait sur l'avancement de la procédure de reprise des sépultures à l'état d'abandon.

-Une réunion avec les familles est prévue le 3 novembre 2010 à 9h00.

-L'élaboration d'un règlement pour la gestion du cimetière est en cours de réalisation.

6 ó STADE

-Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, un compte-rendu de la réunion 14 octobre 2010, avec les communes et les dirigeants qui composent le Club de football :

-Projet de validation du terrain de football de Hardinvast par le District dans le cas d'une montée en division de l'équipe première.

-Une mesure de l'éclairage du stade de Hardinvast sera effectuée avec M. PICOT, représentant le district.

-Tollevast, de son côté, va remettre en état son éclairage actuel et voir si on peut l'améliorer à moindre coût. La pose d'une main courante est également prévue.

-Concernant les travaux à Hardinvast, il reste une barrière à poser, la main courante derrière le but côté vestiaires, de l'empiérement et l'aménagement du petit terrain.

7ó SALLE POLYVALENTE

-Après délibération, le Conseil Municipal valide (2 voix contre), le remboursement de la caution pour la réservation de la salle polyvalente, suivant le règlement, dans les cas suivants : décès ascendants/descendants, frères/sœurs et non mariage. Pour les autres raisons, elles seront étudiées au cas par cas et soumises au Conseil Municipal.

8ó CHEMINEMENT PIETONS : RUE DE LA MAIRIE

-Reporté dans l'attente de validation et de l'aménagement de l'entrée du bourg.

9ó TRANSFERT DE LA TH DU DEPARTEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES

-Mme JEAN présente au Conseil Municipal, les modalités de transfert de la TH du Conseil Général aux Collectivités Locales, avec les taux d'abattement différents entre les collectivités. Un projet de loi est en cours pour neutraliser les aspects financiers pour les contribuables.

106 MODIFICATION DU POS ET TRANSFORMATION DU PLU

Le dernier point concernant la parcelle A 874 ayant été levé, le projet avant validation est en cours de finalisation.

116 COMMUNAUTE DE COMMUNES DOUVE ET DIVETTE

-Le Compte-rendu du Conseil Communautaire du 23 septembre 2010 ainsi que les nouveaux services mis à la disposition des habitants de la CCDD, sont présentés au Conseil Municipal par Monsieur le Maire.

126 REPAS DES AINES

-Le Conseil Municipal, après délibération, accepte la participation d'un montant de 26,90€ versée par un participant hors commune, au repas des aînés.

13-QUESTIONS DIVERSES

-Monsieur le Maire présente les remerciements de plusieurs associations de la commune et hors commune, et en particulier, ceux de l'AMV de Vendée, pour les dons versés lors de la tempête Xynthia.

-Une enquête du CLIC est organisée auprès des personnes retraitées, sur les communes de la CCDD.

-Monsieur Christophe POLIDOR fait un compte-rendu de la réunion de travail du 14 octobre 2010, concernant le Plan Climat.

-Une réunion d'informations « Cyber-gendarmes », tout public à partir de 16 ans, aura lieu le 23 novembre 2010 à 20h30 à la salle des fêtes d'Hardinvast : **INTERNET et ses dangers.**

-Passage de la commission voirie à divers endroits de la commune.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire,

Le Conseil Municipal,